



laposte.fr/pro

FACTURE n° L000000125551973 du 22/05/2025

Références :

Coordonnées de facturation :

N° commande : Z0090193248
 Réf. : L000000125551973
 Date commande : 22/05/2025
 Date de règlement : 22/05/2025
 N° Siret : 32143637000027
 N° Coclico : 220470

SYNDICAT AOC CAHORS
 121 CHEMIN BONAFOUS MURAT
 46140 ANGLARS JUILLAC
 France

Cher client vous trouverez ci-après votre facture N° L000000125551973 du 22/05/2025

Synthèse de votre facture	Quantité	Montant TTC
Lettre recommandée en ligne	1	7,53
Total facture		7,53

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Total brut facture	7,32		
dont non soumis à TVA	6,29		6,29
dont soumis à TVA à 20.0%	1,03	0,21	1,24
Montant à payer en Euros			7,53
TVA acquittée d'après les débits			

Information paiement	Date	Montant TTC
Paiement par carte bancaire	22/05/2025	7,53

Détail de vos consommations

	Quantité	PU € HT	Taux TVA	Total € HT
Lettre recommandée en ligne	1			7,32
Affranchissement recommandé - France - 1 feuille	1	5,04	0%	5,04
Rematérialisation 1 feuille	1	1,03	20%	1,03
Avis de réception	1	1,25	0%	1,25

V19 N
 24/05

laposte.fr/pro vous remercie de votre confiance
 et espère que votre commande vous donnera entière satisfaction.

Pour toute question sur votre facture: <https://aide.laposte.fr/professionnel/>
 Pour nous contacter: <https://aide.laposte.fr/professionnel/contact/>



La Poste garantit la neutralité carbone de l'intégralité de ses offres courrier, colis et numériques.

Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ prévue par la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 et le décret du 2 octobre 2012. Le montant des pénalités de retard résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10%.